

Gestion des forêts : faits et données

Les forêts de l'Ontario

L'Ontario compte 70,5 millions d'hectares de forêts, ce qui représente :

- 66 % de la superficie de l'Ontario
- 20 % des forêts du Canada
- 2 % des forêts du monde

Pour en savoir plus sur les forêts de l'Ontario, consultez le [Rapport sur les ressources forestières de l'Ontario](#) ou ce [résumé interactif sur la superficie de terre et d'eau, les types de forêts et les essences d'arbres en Ontario](#) (en anglais seulement).

Données sur les forêts

Chaque année, les gestionnaires forestiers rendent compte des activités qu'ils mènent dans le cadre des plans de gestion forestière approuvés. Ces renseignements sont regroupés dans les faits et données qui suivent concernant la forêt aménagée de l'Ontario. L'étendue de la forêt aménagée est décrite ci-dessous.

En raison des variations dans les calendriers de collecte des données, les statistiques ne sont pas toutes mises à jour à la même année. Chaque statistique indique la date à laquelle elle a été mise à jour. Dans la plupart des cas, les données portent sur un exercice financier. Par exemple, 2022 représente la période allant du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Les forêts aménagées

Les forêts publiques de l'Ontario sont [gérées de façon durable](#) en vertu du [cadre stratégique pour la gestion forestière](#) de l'Ontario.

La forêt aménagée est une zone située au milieu de la province, où la gestion forestière se fait sur des terres publiques. Elle possède une grande quantité de forêts productives qui conviennent à la production de bois d'œuvre.

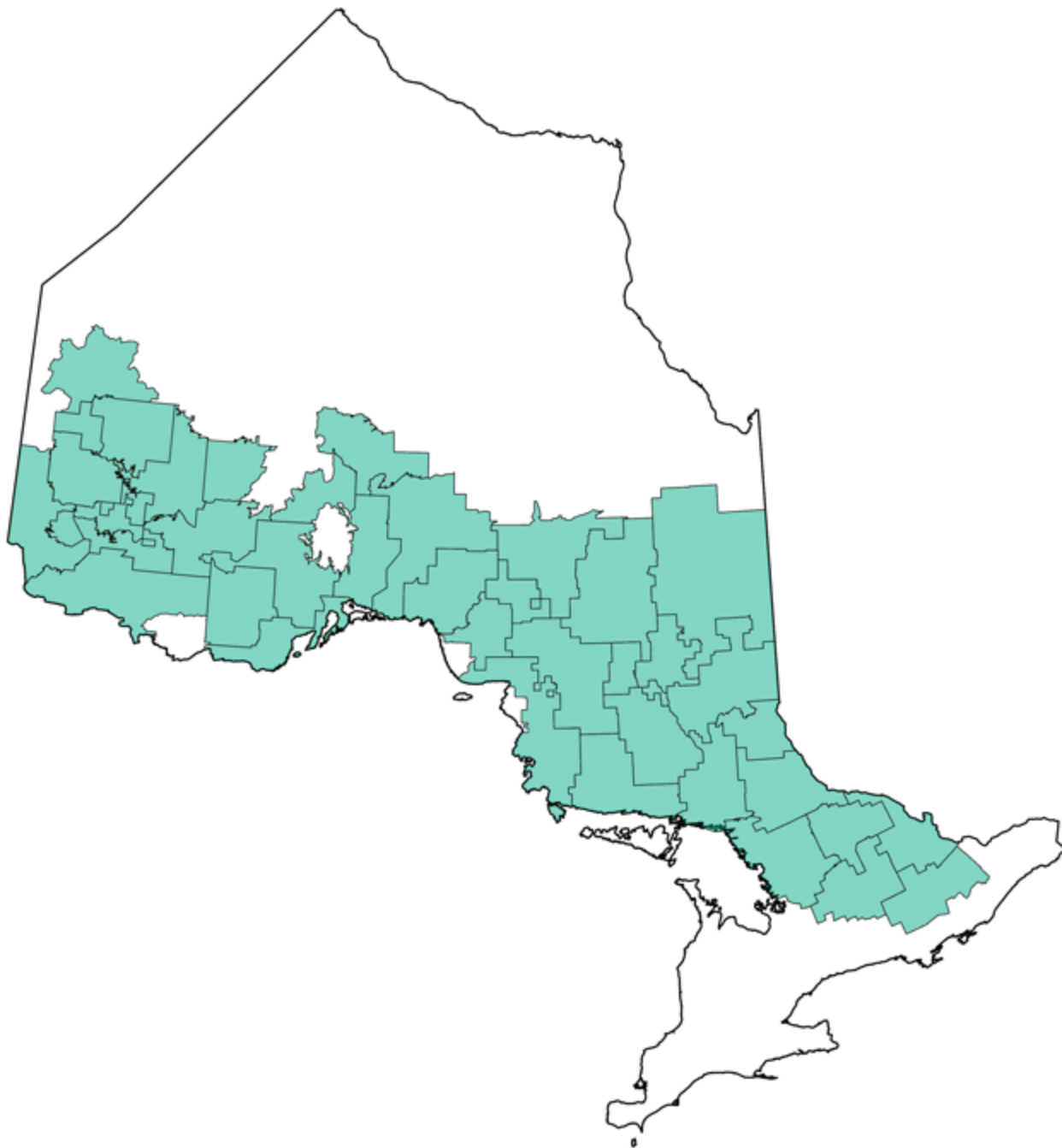
Elle s'étend de Kemptville, au sud-est, à Pikangikum, au nord-ouest, et comprend des parties de la forêt boréale et de la forêt des Grands Lacs et du Saint-Laurent, englobant :

- 46 millions d'hectares de terre et d'eau
- 27,8 millions d'hectares de forêts publiques
- 80 % de forêts productives

La forêt aménagée est divisée en zones administratives appelées [unités de gestion](#). Leur taille varie de 300 000 à 3,6 millions d'hectares.

Forêt aménagée et unités de gestion en 2024

[Image](#)



Des [plans de gestion forestière](#) sont préparés et approuvés pour chaque unité de gestion. Les plans déterminent :

- quelle quantité peut être récoltée
- les endroits où des routes peuvent être construites
- la façon dont la forêt sera régénérée

Les types d'utilisation et les utilisateurs des forêts publiques de l'Ontario sont nombreux. Toutes les utilisations et tous les utilisateurs de la forêt sont pris en compte lors de l'élaboration d'objectifs et d'orientations de gestion à long terme, et lors de la planification des opérations forestières.

Perturbations naturelles des forêts

Les perturbations naturelles se produisent tout au long du cycle de vie d'une forêt. Une perturbation naturelle de la forêt se produit lorsque des arbres sont endommagés ou tués par :

- un feu de forêt
- les insectes
- maladies
- les conditions météorologiques

En 2023 environ :

- 2,7 million d'hectares de forêt ont été affectés par des perturbations naturelles
- 143 000 hectares de forêt perdus en raison de la mortalité due aux perturbations naturelles
- 14,7 million de mètres cubes de bois perdus en raison de la mortalité due aux perturbations naturelles, notamment
 - 13,9 million de mètres cubes perdus à cause des feux de forêt
 - 517 000 mètres cubes perdus à cause des insectes et des maladies
 - 196 000 mètres cubes perdus en raison d'événements météorologiques

Pour en savoir plus, consultez ces [graphiques interactifs de perturbations](#) ou téléchargez les [données sur les perturbations](#) (en anglais seulement).

Lisez le rapport annuel sur [l'État de santé des forêts](#) pour en savoir plus sur les organismes nuisibles, les maladies et les événements météorologiques violents.

Apprenez-en plus sur la [façon de gérer les feux de forêt](#).

Exploitation forestière

Grâce à une exploitation durable, les forêts publiques soutiennent une industrie forestière qui fournit des emplois et des produits forestiers. Environ 0,2 % de la superficie des forêts de l'Ontario est récoltée chaque année.

En 2022 environ :

- 112 000 hectares de forêts ont été récoltés, ce qui représente 39 % de la superficie approuvée disponible pour la récolte
- 12,7 millions de mètres cubes de bois ont été récoltés
- 154,2 millions de dollars en droits de coupe (taxe d'abattage) pour le bois récolté
- 41 % du bois récolté était de l'épinette
- 26 % du bois récolté était du pin gris
- 17 % du bois récolté était du peuplier
- 67 % du bois récolté était destiné au secteur des produits de scierie
- 14 % du bois récolté était destiné au secteur des produits de pâtes
- 11 % du bois récolté était destiné au secteur des produits composites

Pour en savoir plus, consultez ces [graphiques de récolte interactifs](#) (en anglais seulement) ou téléchargez les [données sur les superficies de récolte](#) (en anglais seulement) ou les [données sur les volumes de récolte](#) (en anglais seulement) ou les [données sur les droits de coupe](#) (en anglais seulement).

À lire pour en savoir davantage sur :

- [la façon dont les forêts de la Couronne sont exploitées et renouvelées](#)
- [l'utilisation d'arbres des forêts de la Couronne à des fins commerciales](#)
- [les droits relatifs au bois](#)

Renouvellement des forêts

Les forêts exploitées sont renouvelées (reboisées) par la plantation d'arbres, l'ensemencement ou la régénération naturelle. Une forêt qui a été exploitée reste une forêt. Il n'y a pas de changement dans l'utilisation des terres.

En 2022 environ :

- 117 000 hectares de forêt ont été régénérés
- 58 000 hectares renouvelés par régénération naturelle
- 59 000 hectares renouvelés par la régénération assistée, comme la plantation et l'ensemencement
- 28 000 hectares de forêt préparés
- 43 000 hectares de forêts entretenus
- 68,7 millions d'arbres plantés
- 205,2 millions de graines dispersées
- 62,2 millions de dollars consacrés aux activités de renouvellement des forêts

Pour en savoir plus, consultez ces [graphiques interactifs sur le renouvellement](#) (en anglais seulement) ou téléchargez les [données sur le renouvellement](#) (en anglais seulement).

À lire pour en savoir plus sur :

- [le renouvellement des forêts](#)
- [le système de sylviculture](#)
- [les fonds forestiers](#)

Industrie forestière

L'industrie forestière fonctionne selon les exigences du [cadre stratégique pour la gestion forestière](#) de l'Ontario afin de préserver les processus écologiques et la diversité biologique de nos forêts, tout en offrant des possibilités économiques.

En Ontario, l'industrie forestière a généré :

- 5,5 milliards de dollars de produit intérieur brut (2022)
- 22,8 milliards de dollars en recettes (2022)
- 7,9 milliards de dollars en exportations (2023)
- 45 800 emplois directs dans l'industrie forestière (2023)

Pour en savoir plus, consultez ces [données sectorielles interactives](#) (en anglais seulement).

Surveillance et supervision

La surveillance est un élément clé du [cadre stratégique forestier de l'Ontario](#) de l'Ontario. Nous surveillons et auditons les opérations de gestion forestière pour vérifier la conformité et évaluer les

progrès.

En 2022 environ :

- 114 000 hectares de forêt en régénération ont été étudiés
- 96 % de la superficie étudiée a été établi et répondait aux normes de régénération (auparavant, « en croissance libre non concurrentielle »)
- 2 000 inspections ont été effectuées sur des exploitations forestières
- 99 % des résultats d'inspection étaient conformes

En 2023 :

- 4 vérifications forestières indépendantes ont été menées
- 100 % des vérifications ont montré que les forêts étaient gérées de manière conforme
- 74 % des unités de gestion ont été certifiées selon une norme internationale

Pour en savoir plus, consultez ces [graphiques interactifs sur surveillance et la conformité](#) (en anglais seulement). Téléchargez les [données pour la superficie établie](#) (en anglais seulement) ou la [conformité](#) (en anglais seulement).

À lire pour en savoir plus sur la :

- [surveillance de la régénération des forêts aménagées](#)
- [surveillance des opérations forestières](#)
- [réalisation de vérifications forestières indépendantes](#)